

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI, 31 MAI 2024, 11 H 30

Édifice Louis-Lepage: 754, rue Saint-Pierre à Terrebonne

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Déclaration des intérêts des membres du conseil concernant un sujet à l'ordre du jour
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- **4.** Adoption de procès-verbaux (non applicable)
- 5. DÉPÔTS DE DOCUMENTS
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Période de questions et réponses aux questions transmises en ligne d'une durée maximale de 60 minutes

- 7. CABINET DU MAIRE
- 8. COMMISSIONS MUNICIPALES
- 9. DIRECTION GÉNÉRALE
- 10. DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
- 11. DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS ET DES COMMUNICATIONS
- 12. DIRECTION DU GREFFE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES
 - 12.1. Adoption finale du Règlement numéro 929 concernant la division du territoire de la Ville de Terrebonne en seize (16) districts électoraux, désignant et délimitant ces districts
- 13. DIRECTION DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES
- 14. DIRECTION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
- 15. DIRECTION DE LA POLICE
- 16. DIRECTION DE L'INCENDIE
- 17. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
- 18. DIRECTION DU GÉNIE
- 19. DIRECTION DU LOISIR ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE
- 20. DIRECTION DE L'URBANISME DURABLE



Séance extraordinaire du conseil municipal Ordre du jour du 31 mai 2024

Page 2

21. DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 21.1. Adoption finale du Règlement de type parapluie numéro 927 décrétant l'acquisition d'immeubles à des fins de conservation ou de projets spéciaux et, pour en payer le coût, un emprunt au montant de 16 000 000 \$
- 21.2. Adoption finale du Règlement numéro 721-1 modifiant le règlement numéro 721 décrétant l'acquisition de gré à gré ou par voie d'expropriation de lots ou parties de lots aux fins d'utilité publique pour le développement d'un parc industriel, afin de modifier le titre du règlement, la désignation des lots, prévoir une compensation financière pour une autorisation ministérielle, diminuer le montant de l'emprunt de 61 150 000 \$ à 37 864 000 \$ ainsi que de modifier le terme de l'emprunt de 15 à 30 ans
- 22. BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE
- 23. DÉPÔT DES PROPOSITIONS DES MEMBRES DU CONSEIL
- 24. DÉPÔT D'AVIS DE MOTION ET DE PROJETS DE RÈGLEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL
- 25. PÉRIODE D'INFORMATION ET DE RAPPORT DES MEMBRES DU CONSEIL

26. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance ordinaire se tiendra le mardi 11 juin 2024, à 19 h, à l'édifice Louis-Lepage situé au 754, rue Saint-Pierre à Terrebonne.

27. Levée de la séance